

COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 31 mars 2022 - 20h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 31 mars 2022 à 20h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2022

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, M. JOLY, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme DAVAUD, Mme LUCOTTE, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, Mme MORAND, M. GALAND

Était excusé : M. PERET

Pouvoirs : Mme PARRET (Mme PERICHON)
Mme DESVIGNE (M MONIER)

Secrétaire de séance : M. ALLAIN

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne M. ALLAIN pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assisté par M, PEYRE, Directeur Général Adjoint.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 10 mars 2022, adressé préalablement à l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :

DEC202215 FINANCES signature d'un contrat de travaux pour l'aménagement d'une voirie sur la propriété des Frères Maristes avec l'entreprise COLAS – 57 200€ HT

DEC202216 FINANCES signature d'un contrat de travaux pour l'aménagement d'un parking sur la propriété des Frères Maristes avec l'entreprise COLAS – 41 040€ HT

DEC202217 FINANCES Vérification périodique d'un cinémomètre : Signature d'un contrat avec SGS AUTOMOTIVES SERVICES - 480 € TTC

DEC202218 FINANCES ; Signature d'un contrat de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux pour la réhabilitation de l'aile droite du bâtiment des Frères Maristes – DEKRA 680 €HT

DEC202219 FINANCES ; Signature d'une convention tripartite entre le collège Saint Exupéry, le Conseil Départemental de l'Allier et la Commune pour l'utilisation des installations sportives - maxi 17 451€ pour l'année 2021/2022

DEC202220 FINANCES ; Signature d'une convention entre la Commune de Varennes-sur-Allier et la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire pour l'utilisation de la salle omnisport par la Crèche Brin d'Eveil

DEC202221 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 1 entretien des installations thermiques) - Avenant n° 6

DEC202222 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 4 entretien des hottes de cuisson) - Avenant n° 2

DEC202223 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 2 entretien ascenseur et monte-charge) - Avenant n° 2

DEC202224 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 3 entretien du matériel de réfrigération) - Avenant n° 2

DEC202225 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 5 entretien, nettoyage des vitres) - Avenant n° 2

DEC202226 FINANCES ; Entretien techniques des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 6 entretien, dératisation) - Avenant n° 2

DEC202227 FINANCES ; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 1 vérification électricité, alarme incendie, gaz, portes et portails automatiques) - Avenant n° 4

DEC202228 FINANCES ; Vérifications techniques et entretiens des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 2 vérification incendie) - Avenant n° 2

DEC202229 FINANCES ; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 3 vérification des matériels de cuisson, levage, compresseur, harnais et sangles, EPI à usage spécifique, échafaudages et échelles) - Avenant n° 5

DEC202230 FINANCES ; Vérifications techniques et entretiens des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 4 vérification des jeux et matériels sportifs) - Avenant n° 3

DEC202231 FINANCES ; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 5 vérification des chapiteaux et structures mobiles) - Avenant n° 3

DEC202232 FINANCES ; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 6 vérification paratonnerre) - Avenant n° 3

DEC202233 FINANCES ; Vérifications techniques et entretien des équipements (MAPA n° 01/2016, lot n° 7 prélèvements et analyses de Légionnelles) - Avenant n° 2

DEC202234 PATRIMOINE ; Signature d'un bail professionnel au sein du bâtiment des Frères Maristes

FINANCES / Compte de Gestion - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget principal de la Ville.

FINANCES / Compte Administratif - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget principal de la Ville.

FINANCES / Compte de Gestion - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget annexe de l'assainissement.

FINANCES / Compte Administratif - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget annexe de l'assainissement.

FINANCES / Compte de Gestion - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du Budget annexe de l'eau.

FINANCES / Compte Administratif - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du Budget annexe de l'eau.

FINANCES / Affection résultat - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget Principal 2022 comme suit :

- Inscription d'une part du résultat de fonctionnement à hauteur de de 240 632,34 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ») qui se décompose ainsi :
 - o Comblement du déficit d'investissement : 40 632,34 € ;
 - o Besoin de financement nouvelles opérations : 200 000 € ;
- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 864 430,08 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ») ;

- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2021 de – 112 586,34 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

FINANCES / Affection résultat - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget annexe de l'assainissement 2022 comme suit :

- Inscription du résultat de fonctionnement à hauteur de 56 485,25 € en section d'investissement pour couvrir le déficit (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).
- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 0,00 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ») ;
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2021 de – 591 606,78 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

FINANCES / Affection résultat - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2021 au Budget annexe de l'eau 2022 comme suit :

- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2021 pour alimenter cette section à hauteur de 38 717,81 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ») ;
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2020 de 55 934,85 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

FINANCES / Vote du Budget Primitif de la ville 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 4 327 606.34 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 4 840 498.00 euros.

FINANCES / Avance de Trésorerie au Budget annexe de l'assainissement

Le conseil, à l'unanimité, accorde une avance remboursable de 234 777 € au budget annexe 2022 de l'assainissement afin qu'il soit en équilibre. Les modalités de remboursement seront précisées par délibération ultérieurement.

FINANCES / Vote du Budget Primitif de l'assainissement 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 1 436 919.78 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses et en recettes à 122 987.00 euros.

FINANCES / Vote du Budget Primitif de l'eau 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget annexe de l'Eau pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses à 0.00 euros et en recettes à 55 934.00 euros.

Il approuve par chapitres, la section de fonctionnement du budget annexe de l'Eau pour l'année 2022, joint en annexe, arrêtée en dépenses à 0.00 euros et en recettes à 44 717,00 € euros ;

Il note que le budget reste en sur-équilibre sans être considéré en déséquilibre conformément à l'article L.1612-4 et L.1612-7 du code général des collectivités territoriales.

FINANCES / Subventions associations 2022

Le conseil, à l'unanimité, approuve décide de verser des subventions aux associations de la commune comme suit :

Associations Sportives Affiliées	
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	880,00 €
Amicale Gymnique Varennoise	3 168,00 €
ASV Football	6 364,00 €
ASV Rugby	4 392,00 €
Basket-Club Varennois	2 252,00 €
Entente Ball-Trap Varennes-Créchy	264,00 €
Ecole d'Arts Martiaux	2 304,00 €
Handball Varennes Saint-Pourçain	704,00 €
Jeunes et Yoga	320,00 €
Pétanque varennoise	730,00 €
Ping Pong Varennois	150,00 €
Tennis	1 276,00 €
Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain	1 584,00 €
Yoga pour tous	380,00 €
Associations Sportives Scolaires	
AS Collège	176,00 €
AS Lycée	150,00 €
Associations Sportives de loisirs	
Va-Running sur Allier	400,00 €
Retraite Sportive Varennoise	440,00 €
Varennes Cyclo	220,00 €
Varennes Forme	484,00 €
Varennes Badminton club	400,00 €

La boule varennoise	150,00 €
---------------------	----------

Associations non sportives	
Académie d'Art Jean-Pierre Perrin	317,00 €
Chorale Gens du Pays	150,00 €
Loisirs et Culture	880,00 €
Société Musicale	5 000,00 €
Zanzib' Art	292,00 €
Club de l'Amitié	1 202,00 €
Ensemble et Solidaires UNRPA	1 094,00 €
Ateliers Passions Partagées	616,00 €
Donneurs de Sang	170,00 €
Restaurants du Cœur	150,00 €
Secours Populaire	950,00 €
Association des Ecoles Varennoises	500,00 €
C.O.S du personnel de la ville	2 086,00 €
Comité des Fêtes	5 000,00 €
F.N.A.T.H.	200,00 €
Associations Patriotiques	
ACPG-CATM	160,00 €
Médaillés Militaires	160,00 €
Souvenir Français	160,00 €
Subventions exceptionnelles	
Entente ball trap	180,00 €
Loisirs et culture	1 000 €

Basket	500,00 €
La boule varennoise	75,00 €
Union cycliste	500,00 €
VA RUNNING	500,00 €
Collège « saint excalade »	500,00 €
Subventions coopératives scolaires	
Coopérative école Les 2 Erables	223,96 €
Coopérative école Les 2 Erables	508,20 €
Coopérative école Les 4 Vents	223,96 €
Coopérative école Les 4 Vents	508,20 €
Coopératives écoles maternelles	101,80 €
Coopératives écoles maternelles	231,00 €
Coopérative école G. Sand	2 641,92 €

FINANCES /Vote du taux d'imposition

Le conseil, à l'unanimité, fixe le taux d'imposition de chacune des taxes, pour l'année 2022, de la manière suivante :

- Taxe sur le foncier bâti : 38,20 % ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 37,72 %.

FINANCES / Demande de subvention panneau signalisation

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et son plan de financement et autorise le Maire ou son représentant à solliciter un financement du Département.

FINANCES /Projet de création d'une cuisine centrale – Mission AMO : demande de subvention au titre du fond d'études PVD auprès du Département de l'Allier

Le conseil, à l'unanimité, approuve le projet et son plan de financement et autorise le Maire ou son représentant à solliciter un financement du Département.

Le Maire,
Roger LITAUDON

